



Secrétariat Général

36/18/DT

31 JUL 2017

A

Monsieur
Le Président du Collège National des Médecins du Travail
BP 2271 Asso- Gare
Casablanca

Objet : Projet de Renforcement des capacités institutionnelles en matière de santé et sécurité au travail.

Dans le cadre du partenariat entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne pour réussir le Statut Avancé, le projet du « Renforcement des capacités institutionnelles en matière de santé et de sécurité au travail » est mis en œuvre par le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle en collaboration avec une équipe d'experts internationaux.

L'une des principales étapes est de réaliser un diagnostic relatif à la formation au cours de la période du 03 au 14 Septembre 2018. Le diagnostic a pour objectif de faire un état des lieux des processus existants en matière d'organisation et de financement de la formation, et plus particulièrement dans le domaine de la santé et sécurité au travail (SST). Le diagnostic a aussi pour finalité d'identifier et de valoriser les mesures existantes, de prendre en considération vos attentes et de suggérer des axes d'amélioration afin de construire un plan de formation en SST cohérent et dans le respect du cadre existant.

Les experts chargés de l'exécution du projet susvisé seraient particulièrement intéressés par votre expérience dans le domaine de la formation, et la valeur ajoutée que votre organisation peut apporter au projet.

A cet effet, je vous saurais gré de bien vouloir accorder à ces experts un rendez-vous, à votre convenance, entre le 07 et le 12 septembre 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

Signé : Nouredine BENKHALIL